

**François de SINGLY. 2005. *L'individualisme est un humanisme.*
La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.**

Claude Martin

Numéro 53, printemps 2005

Identités : attractions et pièges

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011653ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011653ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (2005). Compte rendu de [François de SINGLY. 2005. *L'individualisme est un humanisme.* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.] *Lien social et Politiques*, (53), 155–157. <https://doi.org/10.7202/011653ar>

- **François de SINGLY. 2005.** *L'individualisme est un humanisme. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.*

Parmi les controverses les plus fécondes qui ont marqué les sciences sociales au cours de la dernière décennie, on peut sans aucun doute mentionner celle qui concerne la question de l'individualisme et de l'individualisation, ou encore la thèse de l'entrée dans une «seconde modernité», après la première phase qui aurait correspondu à l'ère de la société industrielle. Anthony Giddens, pour le Royaume-Uni, et Ulrich Beck, pour l'Allemagne, sont sans doute les auteurs qui ont le plus contribué à l'explicitation et à la diffusion de ces thèses sur l'individualisation dans les sociétés contemporaines de la seconde modernité. Mais cette controverse prend en France des accents particuliers qui ont donné lieu à toute une série de contributions et de nuances¹. Dans ce bref essai, François de Singly contribue une nouvelle fois à ce débat, précisant de manière plus incisive certaines des idées déjà soutenues dans de précédents ouvrages². Il y prend aussi une position : «l'individualisme est un humanisme», sous certaines conditions cependant.

Mais sur quoi, tout d'abord, porte la controverse ? Elle est le plus souvent

réduite à sa dimension élémentaire d'affrontement politique. Pour les uns, l'individualisme représente le principe fondateur d'un monde libéral (entendez ultra-libéral), qui participe à la généralisation d'une joute d'intérêts de tous contre tous; pour d'autres, il est le moteur qui conduit de l'enfermement dans des carcans de «devoir-être», de traditions et de reproduction sociale à la démocratie politique. Mais, plus fondamentalement, cette problématique de l'individualisation oppose deux grands modèles théoriques qui, s'ils ne sont pas totalement contradictoires et incompatibles, conduisent à deux conceptions radicalement différentes du travail sociologique. La première, qui a longtemps imprégné le travail sociologique, conçoit l'individu comme le résultat d'un certain nombre de déterminations, qui ont à voir avec ses appartenances. L'inscription du sujet dans un milieu social, dans une classe sociale, mais aussi son appartenance à un genre, à une classe d'âge, à une génération, à un territoire, à une ethnie, etc., sont autant de modalités de définition identitaire qui formatent les conditions de possibilité de son existence singulière. En somme, pour ce premier type d'approche, la question porte sur la socialisation, sur le repérage de ces procédures ou mécanismes de formatage identitaire, sur ces

diverses «identités de base», au sens des ethnologues du début du siècle, et sur les systèmes d'encadrement, de prescriptions des conduites et des façons d'être.

Une manière plus fine et nuancée de défendre cette thèse consiste à rechercher dans les énoncés, les représentations et les pratiques des acteurs sociaux de quoi alimenter l'idée que l'individu est en grande partie le résultat de ses dispositions et de ses expériences (influence du contexte et des opportunités) (voir les travaux de Lahire, en particulier).

Pour les tenants de la thèse de la seconde modernité et du processus d'individualisation, le changement porte précisément sur l'assouplissement de cet espace de formatage et l'avènement d'une demande d'auto-détermination qui a conduit à un affaiblissement de la légitimité des appartenances, à une émancipation des traditions, laissant l'individu accéder peu à peu, par sa réflexivité et ses mobilisations, à un travail de composition identitaire. L'individu est alors conçu de moins en moins comme le résultat de sources de déterminations et de pressions et de plus en plus comme un artiste qui compose lui-même sa propre toile identitaire, à l'aide d'une palette de «couleurs»

encore en grande partie prédéterminée, mais dont il peut choisir les éléments pour les assembler de façon singulière. Comme l'écrit François de Singly, qui défend cette thèse, cet individualisme « désigne le refus de tout enfermement identitaire involontaire ». Car le maître-mot est en effet « avoir le choix » de devenir celui ou celle que l'on décide. « L'individu ne devient singulier, différent des autres, que par un effet de composition. »

Toutefois, contrairement à une vision essentialiste ou psychologisante de l'individu, qui considérerait que celui-ci se construit par un processus d'introspection continu pour atteindre une sorte de substantifique expression de sa singularité, la thèse que défend ici François de Singly est que « l'individu se bâtit dans la vie quotidienne par les essais et les erreurs de ses comportements, de sa conduite avec autrui ». Il confirme en cela la thèse déjà avancée dans ses précédents ouvrages, de la dimension profondément relationnelle et interactive de l'identité. Toutefois, contrairement aux liens sociaux qui dominaient les existences des individus de la première modernité, l'accent est mis cette fois sur les liens choisis, sur les relations électives, sur les relations contractuelles entre des sujets qui se cooptent.

Dans ce travail de composition identitaire, François de Singly propose plusieurs clés et une topographie. Il distingue ainsi quatre formes de l'individualisme : l'individu est un individu « raisonnable » (la raison), qui demande à être validé dans une relation individuelle (l'amour), qui appartient à la communauté des humains (l'humanité) et qui dispose de ressources personnelles (qualités). Ces quatre formes sont ensuite regroupées dans deux grandes catégories : une pensée abstraite, plus masculine, qui débouche sur des formes d'altruisme à distance; et une pensée concrète, plus féminine, qui conduit à une sollicitude et à une solidarité de proximité. Et ces catégories lui permettent d'organiser différentes formes historiques de l'individualisme : l'individualisme abstrait et universel, dominant dans la première modernité (et en particulier au cours de la Troisième République), fondé sur la raison et la conscience d'appartenir à une commune humanité, qui se manifeste surtout dans la sphère publique; et l'individualisme concret (caractéristique de la seconde modernité), qui tente d'identifier, dans les expériences vécues, les relations inter-individuelles et les pratiques de sollicitude de la sphère privée, ce qui différencie concrètement chacun. Ces deux modalités de l'individualisme sont combinées. « D'un côté, l'individualisme abstrait tend à définir l'individu par un trait commun à tous les hommes; de l'autre l'individualisme concret insiste surtout sur l'originalité de chacun. »

Singly propose même une sorte de topographie identitaire avec des couches ou des cercles ou, pourrait-on dire, des peaux (comme celle d'un oignon). Le premier cercle, l'identité statutaire, désigne justement la quasi-totalité des appartenances et des statuts de l'individu (genre, âge, milieu social, diplôme, etc.); le second, plus profond, inclut les dimensions précédemment

évoquées : la « Raison » et le « je », voire parfois aussi « la commune humanité ». Il inclut donc l'identité personnelle et des caractéristiques tout à fait impersonnelles parce qu'universelles. D'où la définition proposée par Singly de ce que recouvre le processus d'individualisation : « le travail que doit effectuer toute personne pour dépasser les apparences et les appartenances de la première couche, et pour descendre au fond de soi afin de retrouver la raison, la commune humanité et son identité personnelle ».

Toute la difficulté réside cependant dans les conditions de possibilité de l'actualisation de ce processus. Car en effet, nous ne sommes évidemment pas également pourvus pour accéder au processus « vertueux » de l'individualisation. Ce que défend Singly est justement de créer ces conditions concrètes de l'émancipation et de ne pas hiérarchiser grandes (abstraites) et petites (concrètes) choses; il ne faut pas oublier non plus les processus dialectiques qui opèrent : la norme suppose la recherche d'un équilibre « qui peut, par exemple, prendre la forme d'une oscillation, entre le nomadisme et la sédentarisation de la vie urbaine, entre l'autonomie laissée aux enfants et la construction d'une maison-cocon pour les protéger, entre la critique des habitudes et la demande d'une sécurité intérieure, entre le rêve d'une carrière et le souhait de suivre ses enfants lorsqu'ils sont petits, entre la vie en solo et la nostalgie de la convivialité chaleureuse ». On pourra repérer dans cette recherche d'équilibre une belle manière de fonder sur la dialectique la voie de sortie de l'opposition mentionnée entre ces différents courants. Car, au fond, la question qui demeure la plus épineuse est encore celle de la création de ces conditions de possibilité pour que l'individualisme soit bien un humanisme.

On lira donc avec beaucoup de plaisir et d'intérêt ce bref essai, illustré de

références aussi bien à la littérature académique et philosophique qu'au roman et au cinéma, auquel certains pourront sans doute reprocher ce qui fait aussi une de ses principales qualités : aller à l'essentiel.

Claude Martin
CNRS, CRAPE-UMR 6051, IEP de
Rennes et Université de Rennes 1
LAPSS, École nationale de la santé
publique, Rennes

Notes

¹ Nous pensons ici à des ouvrages comme ceux de Bernard Lahire (*L'homme pluriel*, Nathan, 1998, et *Portraits sociologiques*, Nathan, 2002) sur les forces internes (dispositions) et externes (contextes) qui déterminent nos comportements et attitudes, ou à l'ouvrage de François Dubet (*Sociologie de l'expérience*, Seuil, 1994). On pourra se reporter également au travail collectif dirigé par Jean-Noël Chopart et Claude Martin (*Que reste-t-il des classes sociales ?*, éditions ENSP, 2004).

² Notamment dans *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune* (Paris, Nathan, 2000) et dans *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien* (Paris, Nathan, 2003).

- **Cahiers du genre, «Politiques de la représentation et de l'identité. Recherches en gender, cultural, queer studies», no 38, 2005, L'Harmattan.**

Les *Cahiers du genre* sont l'une des trop rares revues dans le champ des sciences sociales en France à «mettre l'accent sur les débats théoriques relatifs aux rapports sociaux de sexe et de pouvoir. [Ils ont] pour objectif de contribuer à la production de nouveaux outils et analyses dans [ce] champ». Ce numéro, coordonné par Madeleine Akrich, Danielle Chabaud-Rychter et Delphine Gardey, y contribue largement en présentant des articles pluridisciplinaires (études cinématographiques, histoire,

philosophie, sociologie) d'auteurs internationales (États-Unis, France, Norvège, Suisse), ayant chacun pour vocation de proposer une réflexion sur la manière dont les *gender, cultural* et *queer studies* sont d'un apport indispensable, d'une part pour nos disciplines (en tant que réflexivité portée sur les modes de production de la science), d'autre part pour transformer les représentations, les normes, le sens du monde institué (en tant que mode de production de politiques de l'identité).

En France, c'est un euphémisme de dire que ces *studies*, pour lesquelles nous n'avons pas de nom¹, ne sont pas complètement familières aux milieux académiques. Cependant, «l'actualité américaine» comparée à «l'actualité française» fait l'objet de nombreux débats, séminaires et numéros de revues dans le champ académique². C'est le cas de la journée d'études qui est à l'origine de ce numéro, consacrée à la «question de l'emprunt, de la référence, du voyage des idées, de leur appropriation et réappropriation, et donc de leur capacité à représenter — du savoir, de nouveaux objets, de nouvelles questions, mais aussi de nouveaux groupes, et en particulier, des minorités — ici et là-bas».

L'intérêt d'aborder ces questions est aussi de faire apparaître que l'essentiel de la production scientifique les concernant est en langue anglaise, ce qui sans doute n'en facilite pas l'accès pour qui est peu socialisé à la lecture d'articles en langue étrangère. Il s'agit donc également de porter une attention toute particulière à la question de la traduction (et donc de la représentation) d'ouvrages scientifiques anglo-saxons en France.

En forme d'hommage rendu à celle que l'on considère comme la fondatrice de la théorie *queer*, la préface de Judith Butler à la seconde édition de *Gender Trouble*³, traduite en français, ouvre le recueil des contributions.

L'auteur y évoque la genèse de l'ouvrage, précise ses intentions et revient sur la réception de son livre et sur les discussions théoriques et politiques qu'il a suscitées. «*Gender Trouble* est un livre qui cherchait à dévoiler comment nos façons mêmes de penser ce qui est possible comme “genre de vie” [*in gendered life*] sont forcloses par des présupposés courants et violents.» Le présupposé critiqué est celui de l'hétérosexualité, que l'on trouve dans la théorie littéraire féministe américaine, mais aussi chez certain-e-s auteur-e-s français-e-s dont les théories, consacrées aux USA comme constituant le *French Feminism*, vont être critiquées par Butler à partir du post-structuralisme français. «Ce que j'ai fait dans *Gender Trouble*, c'est finalement un travail de *traduction culturelle*⁴. [...] Sous certains aspects, le post-structuralisme a tout l'air d'un formalisme qui se désintéresse du contexte social et de tout but politique. Mais ce n'est pas vrai de la façon dont il fut repris aux États-Unis. Aussi, ce que je voulais faire, ce n'était pas “appliquer” le post-structuralisme au féminisme mais reformuler cette théorie dans une perspective proprement féministe.»

Sa position est fondée sur la mise en question de la norme hétérosexuelle par la théorie de la performance du genre. Elle démontre d'abord le caractère socialement construit du genre (le genre n'est pas une manifestation naturelle du sexe, il ne renseigne pas ou ne devrait pas renseigner sur la sexualité, il est l'effet naturalisé, stabilisé d'une performance). Elle affirme ensuite que le genre est acquis, produit; il prend corps («processus de naturalisation»), non pas par une action unique, mais à force d'être répété («répétition et rituel»). «Un processus qu'il faut comprendre, en partie, comme une durée temporelle soutenue dans et par la culture [hétérosexuelle]».